

Montréal, le 17 octobre 2025

Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, av. d'Estimauville
Québec (Québec) G1C 0C1
Courriel : information@iaac-aeic.gc.ca

Objet : Lettre de soutien au projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur

Madame,
Monsieur,

Nous vous remercions de nous permettre de contribuer à la réflexion entourant le projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur, une initiative que nous considérons comme essentielle pour l'avenir économique du Grand Montréal et du Canada.

Montréal International, organisme voué à la promotion économique du Grand Montréal, appuie ce projet stratégique. En tant qu'acteur clé dans l'attraction d'investissements directs étrangers et de talents internationaux, nous constatons quotidiennement à quel point la performance des infrastructures logistiques influence les décisions d'implantation des entreprises. L'expansion du terminal de Contrecœur représente une opportunité unique de renforcer la compétitivité du territoire et de consolider son rôle comme plateforme d'échanges internationaux. En ce sens, ce projet favorisera non seulement la diversification des marchés d'exportation, mais également l'attraction de capitaux étrangers au grand bénéfice de la souveraineté économique du Canada.

Le Port de Montréal, deuxième en importance au pays, est un maillon vital de la chaîne logistique nord-américaine. Il soutient les activités d'exportation de milliers d'entreprises manufacturières et technologiques, tant au Québec qu'en Ontario et dans le reste du Canada. Or, les capacités actuelles du port sont proches de la saturation. Il suffit qu'une faible proportion des exportations vers les États-Unis soit redirigée vers d'autres marchés pour que le port atteigne ses limites. L'agrandissement proposé est donc non seulement pertinent, mais nécessaire pour accompagner la croissance des échanges commerciaux et soutenir la diversification des marchés.

Au-delà de son impact sur le commerce, ce projet générera des retombées économiques concrètes, avec la création de plus de 10 000 emplois directs et indirects. Il contribuera également à renforcer le corridor du Saint-Laurent comme axe logistique stratégique, ce qui aura des retombées positives pour l'ensemble des entreprises déjà implantées dans la région et favorisera l'implantation de nouvelles entreprises et l'arrivée de capitaux étrangers dans la région.

Nous saluons également l'approche responsable adoptée par l'Administration portuaire de Montréal (APM) en matière de développement durable. Les mesures de protection prévues pour les espèces sensibles, ainsi que le respect rigoureux des conditions émises par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, témoignent d'un engagement sérieux envers la préservation de l'environnement.

Enfin, nous tenons à souligner la qualité du processus de consultation mis en place par l'APM. Les rencontres publiques organisées à Contrecœur et Verchères illustrent une volonté réelle d'inclure les citoyens et les parties prenantes dans le développement du projet.

Nous sommes convaincus que l'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur contribuera à positionner le Grand Montréal comme un pôle logistique de calibre mondial, au bénéfice de l'économie locale et nationale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Stéphane Paquet
Président-directeur général
Montréal International